

<b>Brevet</b>		<b>Module de la viticulture</b>
<b>WI 02</b>	<b>Stratégie, cépages, porte-greffes, terroir</b>	
<b>Conditions préalables</b>	Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalent au CFC de viticulteur et disposant d'une expérience pratique suffisante dans la branche ou le secteur visé.	
<b>Compétences</b>	<p>A la fin du module, la candidate/le candidat est capable d'effectuer le choix d'un encépagement (cépages, porte-greffes et clones) en fonction des conditions économiques, climatiques et structurelles de l'exploitation. Il/elle est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. assimiler les exigences climatiques et comprendre leur influence sur la qualité du raisin.</li> <li>2. comprendre le fonctionnement des sols en vue du choix de l'encépagement (cépages et porte-greffes) et du mode d'entretien des sols.</li> <li>3. maîtriser les caractéristiques agronomiques et les aptitudes des cépages et des porte-greffes.</li> <li>4. comprendre les exigences sanitaires et techniques d'un plant de vigne de qualité.</li> <li>5. effectuer les choix d'encépagement et de reconstitution d'une parcelle.</li> </ol>	
<b>Contenus</b>	Cours théoriques Exercices sur le terrain	
<b>Durée (heures)</b>	40 heures de cours	
<b>Evaluation</b>	Un examen oral d'une durée de 25 minutes	
<b>Reconnaissance</b>	Le module est capitalisable pour l'obtention du brevet et de la maîtrise dans le champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules.	
<b>Prestataires</b>	Centres de formation agricole et branches spéciales	
<b>Validité</b>	6 ans après l'évaluation du module	
<b>Nombre de points</b>	4 points	
<b>Remarques</b>		

<b>Objectifs détaillés</b>		
<b>Le/la candidat(e) est capable de...</b>		<b>Niveau c*</b>
<b>1.1</b>	... exposer les exigences et limites thermiques, hivernales et estivales, pour une culture durable et qualitative de la vigne.	C3
<b>2.1</b>	... justifier la nécessité, choisir l'emplacement et creuser un profil de sol.	C5
<b>2.2</b>	... expliquer et décrire le régime hydrique et les problèmes liés à l'eau du sol (hydromorphie).	C4
<b>2.3</b>	... estimer la pierrosité et la profondeur utilisable par les racines (volume exploitable) et calculer les réserves en eau d'un sol.	C4
<b>2.4</b>	... interpréter les résultats d'analyse de sols.	C6
<b>3.1</b>	... utiliser les sources d'informations concernant les aptitudes agronomiques et les caractéristiques des cépages, des porte-greffes ainsi que de leurs clones ou sélections.	C4
<b>3.2</b>	... expliquer la classification des cépages selon leur précocité de maturité.	C3
<b>3.3</b>	... présenter les aptitudes agronomiques et œnologiques des principaux cépages.	C3
<b>4.1</b>	... décrire et expliquer les principaux modes de sélection de la vigne et discuter leurs avantages et inconvénients respectifs.	C5
<b>4.2</b>	... identifier les symptômes des principales maladies transmises par la multiplication végétative de la vigne et évaluer leur impact économique et qualitatif.	C5
<b>4.3</b>	... décrire et commenter la législation concernant la circulation du matériel végétal (passeport phytosanitaire), les mesures de quarantaine et la certification viticole.	C5
<b>4.4</b>	... évaluer la qualité visuelle et technique d'un plant de vigne.	C5
<b>5.1</b>	... collecter les données statistiques météorologiques d'une situation géographique donnée.	C3
<b>5.2</b>	... évaluer le potentiel thermique et les risques climatiques liés à une parcelle.	C5
<b>5.3</b>	... analyser les statistiques des précipitations d'une situation et, en fonction de la capacité hydrique du sol, évaluer les risques de sécheresse de la parcelle.	C5
<b>5.4</b>	... choisir un encépagement (porte-greffe, cépages, clones) en fonction d'une situation donnée (sol, climat, région, marché, etc.) et en se conformant aux législations fédérales et cantonales relatives à l'encépagement (cépages autorisés, cadastre de cépages).	C6
<b>5.5</b>	... justifier du bien-fondé d'un surgreffage par rapport à une reconstitution et préparer, diriger et entretenir un chantier de surgreffage.	C5

\* Niveau cognitif selon Bloom